

**Etat Annuel 2021 des indemnités brutes de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant  
au sein du Conseil Municipal d'Aizenay**

*Conformément à l'article L.2123-24-1-1 du Code général des Collectivités Territoriales*

Prénom / Nom	Fonction	Au titre de la ville d'Aizenay			Au titre de la Communauté de communes Vie et Boulogne		
		Indemnité brute mensuelle au 31/12/2021	Indemnités brutes pour 2021	Remboursements de frais	Indemnité brute mensuelle au 31/12/2021	Indemnités brutes pour 2021	Remboursements de frais
Franck ROY	Maire	2 003,82 €	24 045,84 €		865,39 €	10 384,68 €	
Serge ADELEE	Adjoint au Maire	800,83 €	9 609,96 €				
Marcelle TRAINAU	Adjointe au Maire	800,83 €	9 609,96 €				
Christophe GUILLET	Adjoint au Maire	800,83 €	9 609,96 €				
Françoise MORNET	Adjointe au Maire	800,83 €	9 609,96 €				
Philippe CLAUTOUR	Adjoint au Maire	800,83 €	9 609,96 €				
Claudie BARANGER	Adjointe au Maire	800,83 €	9 609,96 €				
Sylvain CHALLET	Adjoint au Maire	800,83 €	9 609,96 €				
Isabelle GUERINEAU	Adjointe au Maire	800,83 €	9 609,96 €				
Sandrine BELLEC	Conseillère municipale déléguée	143,52 €	1 722,24 €				
Delphine ROBIN	Conseillère municipale déléguée	143,52 €	1 722,24 €				
Roland URBANEK	Conseiller municipal délégué	143,52 €	1 722,24 €				